



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PORT BOULOGNE CALAIS ENCOURAGE LES 7000 SALARIES DES ZONES PORTUAIRES DE BOULOGNE ET DE CALAIS AU CO-VOITURAGE

Calais – 13 novembre 2017 : A partir du 16 novembre prochain, le Port Boulogne Calais proposera à l'ensemble des salariés des zones d'activités portuaires de Boulogne sur mer et de Calais des outils communautaires dédiés aux solutions de co-voiturage.

Dans le cadre de son plan d'actions en faveur du développement durable, le Port Boulogne Calais cherche à améliorer en continu son impact sur l'environnement.

A cette fin, le Port Boulogne Calais a réalisé une étude auprès de ses 660 salariés sur leurs habitudes de déplacement. Fort des premiers enseignements tirés de cette étude, le Port a dégagé un premier axe de travail en développant des aires de stationnement dédiées au co-voiturage mais aussi en sensibilisant ses salariés sur les « modes de déplacement doux » tel que le vélo et à l'utilisation des transports en commun.

Plus de sept mille salariés concernés par le co-voiturage

Le Port Boulogne Calais a souhaité aller plus loin dans cette démarche et, avec la collaboration des plus de deux cents entreprises exerçant leurs activités sur les zones portuaires de Calais et de Boulogne, l'étude a été étendue à l'ensemble du personnel de ces entreprises soit plus de sept mille personnes.

A la lecture de l'analyse, il s'avère que

- 77% des salariés occupent seuls leur véhicule pour leur trajet quotidien domicile / travail
- Le covoiturage représente 10% des déplacements
- 36% des salariés ayant répondu à l'étude se disent prêts à co-voiturer

La mise en place d'un site internet et d'une application dédiés au co-voiturage

Dans le but de créer une dynamique d'incitation à l'utilisation des solutions de co-voiturage, le Port a mis en place des outils dédiés en créant un compte communautaire « **Port Boulogne Calais** » sur le site internet spécialiste du co-voiturage www.IDVROOM.com, ainsi qu'une **application téléchargeable** sur Smartphone du même nom.

Ces outils communautaires, très simples d'utilisation, sont proposés, gratuitement, à l'ensemble des entreprises des sites portuaires de Calais et Boulogne et à leurs sept mille salariés ; le Port Boulogne Calais prenant à sa charge le coût de cette opération.

Une campagne de sensibilisation débutera dès le 16 novembre prochain sur les deux sites d'activités portuaires avec la distribution de flyers (pare-brisage) et d'affiches à l'ensemble des entreprises.

Une politique d'amélioration continue en matière de préservation de l'environnement récompensée par la certification ECOPORTS

Le Port Boulogne Calais s'est engagé, depuis quelques années, dans une démarche ambitieuse en matière de développement durable notamment à travers un programme soutenu de certifications.

Le Port Boulogne Calais a été ainsi récompensé, le 8 novembre dernier à Bruxelles, pour la troisième fois consécutive, par le label PERS ECOPORTS confirmant son statut de « port vert ». Ce label remis par l'association ECOPORTS, qui œuvre pour une gestion environnementale des ports européens, récompense les efforts et les bonnes pratiques mises en place par le Port Boulogne Calais en matière de développement durable. Cette certification est fondée sur les éléments de la norme ISO 14001 dans laquelle le Port Boulogne Calais s'est engagée.

Contacts presse

Isabelle Fauquet

Responsable de la communication

07 85 54 04 47

isabelle.fauquet@portboulognecalais.fr

A propos du Port Boulogne-Calais

Le Port de Boulogne-sur-Mer et le Port de Calais sont devenus le 22 juillet 2015, dans le cadre de la Délégation de Service Public accordée par la Région Hauts de France, propriétaire de ces deux ports, le port unique « Port Boulogne Calais ».

Exploité par la Société d'Exploitation des Ports du Déroit (SEPD) dont le siège est situé à Calais, le Port Boulogne Calais est une plateforme portuaire regroupant les sites de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Il est 1er port français de pêche, 1er port d'Europe continentale de voyageurs, 2^{ème} port européen pour le trafic Ro-ro et centre leader européen de la transformation et de commercialisation des produits de la mer.

Dans le cadre de la délégation de service public, la SEPD s'est vue confier la réalisation du projet de doublement du port de Calais "Calais Port 2015" dont la mise en service est attendue en 2021. Calais Port 2015 est un des chantiers français majeurs de la décennie et 1^{er} projet maritime du plan Juncker d'infrastructures prioritaires de l'Union européenne.

La SEPD a confié la réalisation de ce projet à la Société des Ports du Déroit.

Calais port 2015 est un des chantiers français majeurs de la décennie. Premier projet maritime du plan Juncker d'infrastructures prioritaires de l'Union Européenne.